



Montréal, le 13 février 2025

À l'attention du Secrétaire du Conseil
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés
Centre Standard Life, C.P. L40
333, avenue Laurier Ouest, bureau 1400
Ottawa (Ontario) K1P 1C1

Objet : Consultation sur l'ébauche des Lignes directrices pour le personnel du CEPMB

Monsieur le Secrétaire du Conseil,

L'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP)* a le plaisir de soumettre ses commentaires dans le cadre de la consultation sur l'ébauche des lignes directrices pour le personnel du CEPMB.

Nous considérons qu'à titre de membre du portefeuille de la Santé, le CEPMB contribue à un système de santé moderne et viable en veillant à ce que les Canadiens aient accès aux médicaments brevetés à des prix raisonnables. Nous tenons donc à saluer vos efforts pour moderniser les lignes directrices, car il est important que le Canada demeure un chef de file mondial dans le secteur des sciences de la vie qui soutient l'innovation et les avancées, tout en étant soucieux de la capacité de payer des contribuables canadiens. L'AQPP croit en l'importance de prendre en compte la valeur d'un médicament et non seulement son prix. Toutefois, nous demeurons inquiets par rapport à certaines considérations qui ne semblent pas prises en compte dans la réforme et qui nuiraient à la capacité des pharmacies à répondre aux besoins de la population et du système de santé.

L'AQPP a déjà participé à plus de cinq consultations en lien avec cette réforme. Lors de précédentes consultations, l'AQPP a présenté la complexité de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des stocks en pharmacie. En effet, chaque politique mise en place qui a pour conséquence de réduire les prix de médicaments déjà commercialisés génère une incertitude quant à la gestion des stocks et à la rentabilité des pharmacies communautaires. Nous ne voyons toutefois aucune mesure satisfaisante pour pallier cette situation.

Nous reconnaissons les changements qui ont été apportés, notamment pour ce qui est de la comparaison des prix qui se fera en fonction du plus élevé des prix internationaux plutôt que le prix médian des pays comparateurs. Nous croyons que ceci limitera les ajustements à la baisse des prix canadiens que les titulaires de droits devront mettre en place pour éviter un examen approfondi. Malgré ce changement, nous demeurons inquiets des impacts possibles de cette réforme sur les pharmaciennes et les pharmaciens propriétaires du Québec qui devront assumer complètement l'impact d'une dépréciation de leurs stocks si un titulaire de droits se voit dans l'obligation d'ajuster un prix à la baisse. Les conséquences de ces impacts financiers se refléteront négativement dans l'offre de services aux patients, ce qui est problématique alors que les besoins pour des services cliniques en pharmacie communautaire ne cessent de croître.



Nous espérons donc que vous pourrez vous pencher sur cette situation préoccupante. Ainsi, nous demeurons à votre disposition pour toute question en lien avec la présente. Vous pourrez communiquer avec moi ou avec M. Jean Bourcier, vice-président exécutif et directeur général de l'AQPP, à l'adresse jboucier@aqpp.qc.ca.

Sur ce, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Secrétaire du Conseil, nos salutations distinguées.

Benoit Morin, président
morinb@aqpp.qc.ca

**L'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP) est constituée en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels. Elle est la seule association qui représente les pharmaciens propriétaires du Québec auprès des organismes officiels et du gouvernement. Ainsi, elle regroupe les 2 103 pharmaciens propriétaires des 1894 pharmacies du Québec, qu'ils soient affiliés ou non à une chaîne ou à une bannière commerciale. Employant près de 45 000 personnes, le réseau des pharmacies communautaires constitue l'un des plus importants employeurs privés au Québec. D'ailleurs, plus d'un million de consultations sont effectuées en pharmacie chaque semaine, ce qui fait du pharmacien l'un des professionnels de la santé les plus disponibles et appréciés par les Québécois.*